



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
9 avril 2007
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2007

11-22 juin 2007, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Coopération Sud-Sud

**Rapport sur l'application du troisième cadre
de coopération Sud-Sud (2005-2007)**

Rapport de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une évaluation des progrès réalisés jusqu'en février 2007 par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud dans l'application du troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007).

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) Prendre note du rapport et encourager l'adoption de nouvelles mesures visant à intégrer la coopération Sud-Sud au sein du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre de l'application du plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011;
- b) Envisager de revoir les ressources humaines et financières et l'appui institutionnel que le PNUD consacre à la coopération Sud-Sud, à la lumière du rôle croissant que celle-ci joue dans la coopération internationale pour le développement.



Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Objectifs du programme et domaines d'intervention	4
III. Réalisations	4
A. Module 1 : élaboration de politiques et recherche, concertation et constitution de coalitions – trois catalyseurs	5
B. Module 2 : création d'un environnement habilitant et de mécanismes pour accroître la coopération interentreprises et les échanges de technologie Sud-Sud – trois catalyseurs	8
C. Module 3 : partage des connaissances et des formules de développement dans le Sud grâce à trois catalyseurs	14
D. Autres priorités nouvelles : gestion des risques liés aux catastrophes et relèvement après les catastrophes	16
IV. Ressources	18
V. Conclusion, enseignements tirés de l'expérience et orientation à prendre	20

I. Introduction

1. Un certain nombre de pays en développement ont fait de grands progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en tirant parti des forces de la mondialisation, devenant même d'importants fournisseurs d'aide au développement. D'autres, en revanche, en particulier les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique, ont connu des reculs décourageants. Les grandes économies du Sud sont désormais reconnues comme des moteurs de croissance dans les secteurs du commerce et de l'investissement, alors que bien souvent les PMA n'ont pas été en mesure de transformer leurs avantages comparatifs en bénéfices concrets sur le plan du développement. Les écarts de revenus se creusent tant à l'intérieur des pays qu'entre eux et, dans de nombreux pays, les objectifs du Millénaire pour le développement ne seront probablement pas atteints.

2. Le troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007) a été conçu de façon à centrer les travaux du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud sur la réduction de ces écarts. En 2005 et 2006, il a été possible d'associer les grandes économies du Sud et des pays à croissance plus lente dans des initiatives concrètes de coopération Sud-Sud. La difficulté consiste à transformer le nouvel élan que connaît le Sud en une coopération Sud-Sud viable qui permettra d'élever le niveau de vie dans tout le Sud. L'esprit d'initiative dont font preuve les pays du Sud en collaborant entre eux pour mettre en commun leurs ressources, échanger leurs expériences et apprendre les uns des autres, ouvrant ainsi de très nombreuses possibilités, autorise un certain optimisme. L'importance de la coopération Sud-Sud a également été mise en relief par les dirigeants politiques du monde entier dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (A/60/1).

3. Pour appliquer le troisième cadre de coopération Sud-Sud, le Groupe spécial a pu s'inspirer d'un certain nombre de nouveaux modèles de politique de développement, tirant parti des atouts des secteurs public et privé ainsi que des organisations de la société civile. Les accords de commerce et d'investissement Sud-Sud font intervenir des technologies, des compétences, un savoir-faire et des modèles d'entreprise répondant peut-être mieux aux besoins des pays en développement que ceux qu'apportent les pays développés. L'application du troisième cadre de coopération tient compte de l'apparition de nouveaux arrangements et partenariats économiques qui font intervenir des partenaires autres que les gouvernements. En agissant dans de nombreux domaines, le Groupe spécial joue un rôle important de catalyseur. Promouvoir et favoriser le développement des capacités du Sud et la coopération Sud-Sud offre aux pays de nouvelles possibilités de travailler ensemble, de mettre en commun leurs compétences, d'établir des partenariats public-privé et d'unir leurs ressources au service des objectifs du Millénaire pour le développement.

4. Le présent rapport est le résultat d'une évaluation interne des initiatives menées par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud. Si les enseignements de 2005 et 2006 ont amené à modifier certains programmes, l'application du cadre de coopération a généralement été fidèle à la formule que le Conseil d'administration avait approuvée en janvier 2005¹.

¹ Troisième cadre de coopération en faveur de la coopération Sud-Sud (2005-2007). Rapport au Conseil d'administration du PNUD et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), DP/CF/SSC/3/Rev.1, New York, 12 janvier 2005.

II. Objectifs du programme et domaines d'intervention

5. Le troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007) a été conçu pour tenir compte des nouvelles tendances et pour répondre aux problèmes que le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud cherche à résoudre, à travers les objectifs suivants :

a) Aider les pays en développement à s'attaquer aux problèmes qui se posent à eux tant à leur niveau que dans les instances multilatérales, de manière à accélérer leur développement dans une perspective de coopération Sud-Sud;

b) Plutôt que de se limiter à appuyer des instances et des conférences relatives à la coopération Sud-Sud, privilégier davantage la création ou le renforcement de mécanismes et de structures autonomes;

c) Faire du Groupe spécial un centre de maîtrise du savoir qui compléterait et unirait les réseaux de compétence mondiale du PNUD et des organismes des Nations Unies, des pays en développement et des organismes donateurs.

6. Trois modules d'appui théorique et pratique constituent l'ossature du troisième cadre de coopération. Il s'agit :

a) D'un module visant à favoriser la concertation et le suivi des grandes conférences intergouvernementales en faisant notamment de l'intégration de la coopération Sud-Sud le moteur d'un développement efficace;

b) D'un module visant à aider à créer un environnement propice et des mécanismes de partenariat entre les secteurs public et privé pour une collaboration et des échanges technologiques soutenus entre les entreprises du Sud; et

c) D'un module appelé à sous-tendre un système de gestion et d'échange des données de développement plus dynamique et propre au Sud.

III. Réalisations

7. On trouvera dans ce chapitre une présentation des activités entreprises pour favoriser la concertation et les partenariats entre les secteurs public et privé et des mesures prises pour transformer le Groupe spécial en un centre de maîtrise du savoir relatif à la coopération Sud-Sud. Les trois modules ont pour objet de permettre au Groupe spécial et à ses partenaires de fournir des services très précieux à un grand nombre de clients dans les pays du Sud, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, outre qu'ils ouvrent la voie vers le quatrième cadre de coopération.

8. Les réalisations des deux premières années d'application du troisième cadre de coopération reflètent l'évolution de la vision de ce que devrait être la coopération Sud-Sud. La plupart des projets et activités menés par le Groupe spécial participent de cette vision globale; les activités qui s'en écartent sont progressivement éliminées. Par ailleurs, des contributions financières provenant des pays en développement eux-mêmes viennent s'ajouter progressivement aux ressources mobilisées au moyen des mécanismes de financement triangulaires.

9. L'appui au processus d'élaboration des politiques est en train d'évoluer pour prendre la forme d'un forum de haut niveau qui permettra d'engager un dialogue

plus ciblé entre les dirigeants du Sud, notamment les chefs de gouvernement, les chefs d'entreprise et les entrepreneurs sociaux. Loin d'être dirigé par l'ONU, ce forum serait plutôt une structure autonome réunissant des dirigeants de tous horizons.

10. Des réseaux d'entreprises et des partenariats public-privé voient le jour grâce à la mise en place de mécanismes comme le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie et aux liens tissés entre le Réseau asiatique d'information et de promotion de la technologie industrielle (Technonet Asia) et le réseau Afrique-Asie de petites et moyennes entreprises (Technonet Africa).

11. Enfin, la mise en place de la nouvelle version du réseau Internet d'information pour le développement (WIDE) facilite le partage des savoirs et l'échange de données d'expérience. L'élargissement du réseau des centres de promotion de la coopération Sud-Sud au secteur privé et aux organisations de la société civile facilitera la communication et le partage des savoirs au sein d'un groupe plus large de partenaires.

*Harmonisation des approches de développement fondées
sur la coopération Sud-Sud*

12. Les initiatives décrites ci-dessous ont permis de mettre en application l'essentiel des trois modules de coopération Sud-Sud visés dans le troisième cadre de coopération. L'objectif était de créer un environnement porteur pour tous les partenaires souhaitant appuyer ou conduire des projets de coopération Sud-Sud ou triangulaires. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a structuré son action autour de ces trois modules afin de donner plus de cohérence à la coopération Sud-Sud dans les domaines suivants : élaboration d'un vaste cadre de politique générale; établissement de partenariats et d'accords de collaboration avec le secteur privé; création de vastes réseaux d'échange de connaissances. Les modules regroupent les divers éléments de l'action du Groupe spécial en trois domaines d'activité interdépendants et complémentaires.

**A. Module 1 : élaboration de politiques et recherche,
concertation et constitution de coalitions
– trois catalyseurs**

*Élaboration de politiques et recherche, aux fins de promouvoir
la coopération Sud-Sud en tant que moteur de développement*

13. Dans le cadre de l'application du troisième cadre de coopération, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud révisé actuellement la Stratégie de 1995 relative aux nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement afin de proposer un nouveau cadre, qui guidera l'action des États Membres et des organismes des Nations Unies en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud au cours des 5 à 10 années à venir. Cette révision, qui a été demandée par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud à sa quatorzième session en 2005, tiendra compte des changements majeurs intervenus dans la nature de la coopération Sud-Sud au cours des 12 dernières années.

14. Le Groupe spécial produit un outil important du point de vue de l'élaboration des politiques : le *Rapport Sud*, dont la nouvelle édition plus complète est une

compilation analytique des activités menées par 10 organismes des Nations Unies dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Ce rapport devrait favoriser la cohérence entre les initiatives Sud-Sud qui reçoivent l'appui des organismes des Nations Unies.

15. Dans le cadre de sa fonction de secrétariat du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, le Groupe spécial a poursuivi ses recherches visant à éclairer les discussions du Comité de haut niveau et d'autres forums Sud-Sud. Il a rédigé des rapports sur l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement et de la Stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement, pour les quatorzième et quinzième sessions du Comité de haut niveau, tenues en 2005 et 2007 respectivement. Le Groupe spécial a également rédigé en 2006 un rapport sur l'application du troisième cadre de coopération, suivi du présent rapport, qui contient des enseignements à prendre en compte dans l'élaboration du quatrième cadre de coopération Sud-Sud (2008-2010).

16. Pendant toute l'année 2005, le Groupe spécial a travaillé à l'élaboration de son magazine *Coopération Sud*. L'édition 2005 de cette publication orientée vers l'action, conçue sur la base de discussions et d'articles d'une équipe d'experts mettait l'accent sur le rôle et l'utilité de la coopération Sud-Sud dans les efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les publications du Groupe spécial sont distribuées dans tous les pays en développement sur support papier et peuvent être consultées en ligne à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/ssc>.

17. Les relations Sud-Sud devenant de plus en plus complexes à mesure qu'y prennent part de nouveaux acteurs des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a renforcé son travail de recherche et d'analyse. En 2006, il a mené des études d'évaluation des besoins en matière de coopération Sud-Sud dans les 15 États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les 5 États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) élargie et les 16 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Ces études ont permis de mieux connaître la nature et la portée des activités Sud-Sud résultant de l'application des traités régionaux en Afrique et dans les Caraïbes. Elles donnent aussi une description détaillée des initiatives Sud-Sud visant à résoudre des problèmes communs à tel ou tel groupe de pays.

Appui systématique à la concertation

18. En 2006, le Groupe spécial a organisé plusieurs forums de concertation Sud-Sud consacrés aux envois de fonds, à l'économie de la création et au transfert de technologie. En février 2006, par exemple, le Groupe spécial a coparrainé la Conférence ministérielle des pays les moins avancés sur le renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement. La Conférence a publié une déclaration ministérielle exhortant à la fois les pays d'accueil et les pays d'origine des migrants à créer un environnement propice, notamment en mettant en place des moyens sécurisés et peu coûteux pour le rapatriement des fonds des migrants vers leurs pays d'origine. Les chefs de délégation des PMA ont demandé à l'Organisation internationale pour les migrations et à d'autres organisations de créer pour les PMA, un observatoire des rapatriements de fonds des migrants qui rassemblerait et

diffuserait des informations sur les envois de fonds, les pratiques optimales et les questions connexes.

19. La première table ronde du PNUD sur les rapatriements de fonds des migrants a réuni à New York des représentants du Bureau des politiques de développement du PNUD et de la Fondation Rockefeller. Ses travaux devaient servir de contribution au Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement (qui s'est tenu à New York en septembre 2006). Des partenariats sur la question des envois de fonds des migrants ont été établis avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau des politiques de développement du PNUD et les banques régionales de développement.

20. En vue d'aider les pays en développement à négocier des approches de développement Sud-Sud efficaces, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a apporté un appui à diverses réunions de concertation du Groupe des 77 (G-77) sur les problèmes de développement des PMA, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Il a également fourni un appui fonctionnel pour le suivi et l'application des décisions pertinentes du deuxième Sommet du Sud, notamment pour l'élaboration d'un programme de développement pour le Sud.

21. Le Groupe spécial a également apporté son soutien à la réunion des ministres des sciences et de la technologie des États membres du G-77 qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en septembre 2006. À cette réunion, il a été décidé de transformer le Réseau d'organisations scientifiques du tiers monde (TWNSO), basé à Trieste (Italie), en un Consortium du Sud pour la science, la technologie et l'innovation. Le Groupe spécial et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) continueront d'apporter leur appui au Consortium.

22. Enfin, le travail réalisé par le Groupe spécial en matière d'appui à la concertation facilitera la création d'un « forum mondial sur le développement du Sud » qui réunira les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile des pays du Sud. À sa première réunion en octobre 2006, le groupe consultatif chargé du projet de forum a défini le concept du forum et discuté de sa structure et de son champ d'action.

Formation de coalitions, pour une coopération Sud-Sud plus uniforme et plus efficace

23. Dans le cadre de l'application du module 1, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a entrepris d'élargir le réseau des centres de promotion de la coopération Sud-Sud au-delà des représentants des gouvernements. En 2006, le réseau des 15 membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été élargi et en 2007, il devrait être étendu aux pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et de la CARICOM. Le Groupe spécial publie chaque mois un bulletin d'information électronique à l'intention de tous les membres du réseau. Lancé au milieu de l'année 2006, ce bulletin offre des informations sur les nouvelles solutions techniques et commerciales, les réunions et les innovations destinées à répondre aux problèmes du Sud en matière de développement. Il peut être consulté à l'adresse <http://southsouthnews.wordpress.com>. Afin d'élargir la portée de son action, le Groupe spécial a affecté du personnel aux centres régionaux du PNUD à Bangkok et à Johannesburg.

24. Afin de mieux faire connaître l'intérêt des approches de développement axées sur la coopération Sud-Sud, le Groupe spécial a organisé et accueilli les deuxième et troisième éditions de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, au siège du PNUD, les 19 décembre 2005 et 19 décembre 2006 respectivement. L'édition de 2005 a mis en lumière le rôle du secteur de la création en tant que moteur novateur du développement. Elle a rassemblé des représentants de tous les principaux partenaires des Nations Unies, leur offrant une excellente occasion d'établir des contacts entre eux.

25. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a également coorganisé, en janvier 2006, une réunion entre les fournisseurs d'aide au développement du Sud et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La collaboration avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE et la Banque mondiale devrait permettre aux fournisseurs d'aide au développement du Sud de créer un comité d'aide au développement pour le Sud, à l'image du comité de l'OCDE.

26. En résumé, par les activités relevant du module 1, le Groupe spécial a contribué à intégrer la coopération Sud-Sud dans les activités de l'ensemble du système des Nations Unies en faisant participer les organismes des Nations Unies à des initiatives stratégiques, telles que le programme relatif aux rapatriements de fonds des migrants, l'initiative relative au secteur de la création, et la promotion des partenariats avec les organisations pour les sciences et la technologie. Le Groupe spécial a également engagé des démarches qui devraient aboutir à la création d'un forum mondial sur le développement du Sud au sein duquel les autorités gouvernementales et les responsables de l'industrie et de la société civile pourront mettre directement en pratique la coopération Sud-Sud.

B. Module 2 : création d'un environnement habilitant et de mécanismes pour accroître la coopération interentreprises et les échanges de technologie Sud-Sud – trois catalyseurs

Promotion de l'établissement de réseaux entre les petites et moyennes entreprises (PME) d'Afrique, des États arabes, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de la Communauté d'États indépendants

27. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a grandement contribué à promouvoir la création d'un réseau des PME d'Afrique et d'Asie. L'objet de ce réseau Afrique-Asie de petites et moyennes entreprises est de relier entre eux Technonet Africa, un réseau composé de 10 organisations de sept pays d'Afrique, et Technonet Asia, un réseau d'organismes participant à la promotion des petites et moyennes entreprises d'Asie depuis une trentaine d'années. Les membres de Technonet Africa sont des organisations d'Afrique du Sud, du Cameroun, du Ghana, du Mozambique, du Nigéria, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. Les membres de Technonet Asia sont principalement des organismes qui fournissent un appui technique aux PME sous la forme de travaux de recherche-développement, de services de contrôle de la qualité et de services de promotion.

28. La première grande initiative lancée dans le cadre de ce projet a consisté à donner à des responsables politiques africains la possibilité de profiter de

l'expérience de l'Asie en matière de gestion des PME. Des ministres et des vice-ministres chargés du développement des PME ainsi que des représentants des organisations membres de Technonet Africa se sont rendus en Malaisie, en Thaïlande et au Viet Nam en avril 2005 pour y observer le travail réalisé par les organismes d'appui aux PME. Ils ont été impressionnés par le soutien actif apporté par les pouvoirs publics des pays d'Asie au développement des PME, un soutien qui transparaît dans les politiques et les cadres juridiques mis en place et dans les mécanismes financiers et les services de promotion proposés.

29. Diverses autres activités ont été menées en 2006. Un séminaire sur les modalités de lancement et de gestion de banques spécialisées dans les PME a été organisé au Cameroun en janvier, permettant à de hauts responsables de la banque thaïlandaise des PME de partager leur expérience de la création d'une telle banque. Cinquante personnes, principalement des représentants des ministères des finances, du commerce et de l'industrie, des banques centrales et des organismes chargés de la délivrance des licences bancaires des pays du réseau Technonet Africa, ont assisté à ce séminaire. Les participants ont pris conscience du rôle de catalyseur du développement que pouvaient jouer les banques spécialisées dans les PME, ainsi que de l'importance des cadres juridiques et réglementaires régissant l'activité bancaire. Les participants ont conclu que chacun de leurs pays devrait améliorer son cadre politique concernant le financement des PME.

30. Par ailleurs, une formation de formateurs à la création d'entreprises a été conduite au Ghana en mars et avril 2006. Quatre consultants asiatiques recommandés par Technonet Asia ont dispensé des cours à 36 participants des pays membres du réseau africain. Cette formation, dont l'objet était de développer l'esprit d'entreprise en Afrique, était axée sur des sujets tels que l'étude de marché, les techniques commerciales, les plans d'entreprise et l'analyse financière. L'orientation pratique de la formation et la haute compétence des formateurs ont été très appréciées des participants.

31. En novembre 2006, un atelier de 17 jours sur les politiques et les cadres institutionnels favorables aux PME a été organisé en Malaisie et en Thaïlande, à l'intention de hauts fonctionnaires des sept pays du réseau africain. L'office de développement des investissements de Malaisie et le bureau thaïlandais de promotion des petites et moyennes entreprises ont fait d'importantes contributions à cet atelier, qui a débouché sur l'élaboration de principes directeurs relatifs aux cadres politiques et institutionnels. L'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) et les Gouvernements malaisien et thaïlandais ont appuyé financièrement l'organisation de l'atelier dans le cadre d'un accord de partage des coûts.

32. L'une des plus grosses difficultés que rencontrent les PME d'Afrique consiste à trouver des financements. Une fois ce problème identifié, Technonet Africa, en collaboration avec le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, a organisé un colloque sur le sujet à Dar es-Salaam, en février 2007. Les participants ont élaboré, à l'intention des gouvernements africains, des recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer les possibilités des PME africaines d'obtenir des financements. Ils ont aussi échangé des pratiques optimales et examiné des plans d'action nationaux.

33. L'objectif de toutes ces initiatives est d'établir un réseau Technonet mondial afin d'appuyer la création et le développement des PME dans tout le Sud. Le réseau

Technonet Asia apporte un soutien considérable aux activités de son équivalent africain et joue un rôle crucial dans la promotion de ce partenariat Afrique-Asie. Le réseau Technonet Africa a été doté d'un conseil d'administration, composé de représentants de tous ses membres, et d'un comité exécutif composé de représentants de cinq de ses membres. Le Conseil d'administration et le Comité exécutif ont tenu session et ont élaboré des statuts. Le Centre régional de service du PNUD à Johannesburg a accepté d'héberger un petit secrétariat pour le réseau Technonet Africa. Les Gouvernements de l'Afrique du Sud, du Japon, de la Malaisie et de la Thaïlande et l'AJCI sont partenaires de ce programme.

34. Un autre projet reposant sur un partenariat Afrique-Asie avait pour objet de former des cadres d'institutions africaines de financement à l'analyse des crédits et au financement du développement. Quinze représentants d'institutions de financement du développement de neuf pays africains (Cameroun, Éthiopie, Ghana, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe) ont passé une semaine en Malaisie et une semaine en Thaïlande en juillet 2006. Le programme était mené par la Banque de développement de la Malaisie et la banque des PME de Thaïlande. Il s'agissait de donner une idée générale du rôle des institutions financières dans le développement des PME et de l'importance de l'analyse des crédits.

35. Un stage de formation de formateurs a ensuite été organisé en Malaisie en décembre 2006 pour dispenser des connaissances pratiques en analyse des crédits et en gestion des risques à une vingtaine de professionnels des mêmes pays, dans le cadre d'un programme de cours de quatre semaines. Les participants devront par la suite dispenser des cours à d'autres membres du personnel technique de leurs propres institutions. Le Fonds japonais pour la mise en valeur des ressources humaines fournit des fonds spécialement alloués à la coopération Sud-Sud pour ce projet et les gouvernements apportent des contributions en nature.

36. Le succès de ces deux programmes tient notamment au fait qu'ils ont été animés par des personnes ayant participé à la mise en place de partenariats public-privé réussis dans des pays d'Asie, en l'occurrence la Malaisie et la Thaïlande. Dans ces pays, les pouvoirs publics ont mis en place un environnement favorable à l'entreprise privée et soutiennent les échanges Sud-Sud. Les formateurs malaisiens et thaïlandais étaient d'un excellent niveau.

37. Deux autres initiatives relevant du module 2 ont consisté a) à élaborer des plans intégrés de gestion des ressources en eau pour le Conseil arabe de l'eau et b) à créer un programme de partenariat écologique Afrique-Asie, destiné à encourager les villes à partager leurs expériences en matière d'amélioration de l'environnement urbain.

38. Enfin, toutes les initiatives menées au titre du module 2 tireront parti d'une manière ou d'une autre de la mise en place du Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie, qui sera un important outil d'information sur les solutions de développement pour le Sud accessible en ligne. En dernière analyse, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud cherche à faciliter les échanges et les transferts de connaissances Sud-Sud et l'adaptation des solutions de développement pour le Sud. Les mécanismes d'application du Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie seront utilisés par tous les partenaires intéressés, notamment grâce à des accords triangulaires.

Faciliter les liens interentreprises

39. Suite au succès de la collaboration entre l'Asie et l'Afrique dans la mise au point et la diffusion de nouvelles variétés de riz, notamment le New Rice for Africa (NERICA), le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a continué d'apporter un appui à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), avec l'aide de fonds provenant du Fonds japonais pour la mise en valeur des ressources humaines. La nouvelle étape dans l'appui apporté à l'ADRAO en matière de recherche-développement vise à multiplier les variétés de semences NERICA et à élargir leur diffusion dans les basses terres d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est.

40. L'Initiative africaine sur le riz a été lancée dans le but d'accroître la diffusion des semences NERICA. Elle bénéficie de l'appui du Groupe spécial dans le cadre d'un projet visant à accroître l'approvisionnement durable des riziculteurs en semences NERICA grâce à la production de semences de base et de semences de souche et au renforcement des moyens de production de semences, sous la conduite des services nationaux de vulgarisation agricole. Les sept pays choisis pour la mise à l'essai du projet sont le Bénin, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Nigéria et la Sierra Leone. Une étude d'évaluation menée dans le cadre du projet permettra d'obtenir des informations sur les répercussions des nouvelles variétés de riz sur la sécurité alimentaire, les conditions de vie des cultivateurs et l'émancipation des femmes.

41. En 2006, 12 tonnes de semences de base de riz de montagne ont été produites et distribuées aux pays pilotes. Quinze techniciens de cinq pays ont suivi un cours de formation à la production de semences, animé par des spécialistes mis à disposition par l'AJCI. Il est indispensable de renforcer les capacités des cultivateurs de produire des semences, car l'ADRAO ne saurait produire chaque année toutes les semences de base nécessaires. Le financement de ce projet est assuré par le Fonds japonais pour la mise en valeur des ressources humaines, l'AJCI fournissant des fonds de contrepartie.

42. Un autre projet basé sur les échanges de technologies Sud-Sud, qui a mis en lumière les pratiques optimales en matière de production alimentaire et d'agro-industrie, a été réalisé conjointement par la Coalition asiatique des ONG pour la réforme agraire et le développement rural – organisation non gouvernementale asiatique – et le Asia-Japan Partnership Network for Poverty Reduction : six sites ont été choisis (2 en Inde, 2 en Indonésie et 2 aux Philippines) pour la promotion de nouvelles méthodes ayant fait leurs preuves, notamment l'utilisation de systèmes d'exploitation agricole alternatifs, l'emploi d'engrais biologiques et de biopesticides et la production de riz et de légumes biologiques. Des fonds ont été mis à la disposition de ce projet par le Fonds japonais pour la mise en valeur des ressources humaines. Le rapport final, intitulé *Enhancing capacities on sustainable agriculture for poverty reduction* (Développer les capacités de pratiquer une agriculture viable, en vue de réduire la pauvreté), a été publié en 2005, et en 2006, l'examen tripartite final du projet a confirmé la viabilité des méthodes et la réussite du projet.

43. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a apporté son soutien à une étude conjointe du PNUD et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) concernant la promotion des investissements étrangers directs de l'Asie en Afrique. L'étude, intitulée *Asian foreign direct investment: Towards a new era of cooperation among developing countries*

(Investissements étrangers directs de l'Asie : vers une nouvelle ère de la coopération entre les pays en développement), a été achevée fin 2006. Elle donne une vue d'ensemble des flux financiers en provenance d'Asie et propose une analyse des cinq pays d'Afrique qui en sont les principaux bénéficiaires : le Botswana, le Ghana, Madagascar, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie.

44. Le Groupe régional Sud-Sud de Bangkok et le bureau du PNUD en Afghanistan exécutent ensemble un programme-cadre de relèvement postconflit fondé sur la coopération Sud-Sud en Afghanistan. Ce programme vise deux objectifs : le développement du secteur privé et le renforcement de la fonction publique. En ce qui concerne la coopération aux fins du développement du secteur privé, l'Afghanistan et la Malaisie travaillent ensemble en vue d'accroître les exportations afghanes de fruits séchés, afin d'améliorer le niveau de vie des petits producteurs et vendeurs. Les habitants du village de Dulana en Afghanistan ont mis sur pied un atelier de séchage, de préparation, de traitement et d'entreposage de fruits destinés à l'exportation. Trois personnes s'étaient au préalable rendues en Malaisie pour suivre un cours de formation à la mise en place, à l'exploitation et à l'entretien d'un tel atelier. Un manuel d'instructions générales a été mis au point avec l'équipe malaisienne.

45. Le volet relatif au développement des capacités de la fonction publique sera mis en œuvre en 2007 : 60 conseillers seront envoyés en Afghanistan pour une période pouvant aller jusqu'à un an pour travailler au sein des services publics. Trente d'entre eux seront des administrateurs publics en exercice appartenant à la fonction publique indienne. Les conseillers, qui seront sélectionnés selon une procédure de recrutement conforme aux règles et règlements du PNUD, seront affectés à différents ministères à Kaboul.

Création d'un système favorable à la participation du secteur privé à la coopération et aux échanges Sud-Sud

46. Afin de renforcer son rôle de catalyseur, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a créé plusieurs mécanismes institutionnels destinés à servir de lien entre divers partenaires afin qu'ils s'emploient ensemble, sur la base d'une coopération Sud-Sud ou triangulaire, à atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international.

47. Le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie est une initiative-cadre destinée à faciliter l'exécution d'un grand nombre des projets relevant du module 2. Son objectif est de mettre au point un mécanisme facilitant le transfert de technologies entre les pays en développement et la mobilisation de ressources au profit de projets de développement insuffisamment financés et du développement de l'infrastructure. Il s'agit d'élaborer un outil qui facilitera l'accès des programmes de pays à l'information, aux compétences, aux technologies, aux financements et aux autres ressources nécessaires au développement social et économique. Ce système fait fond sur l'expérience de la Chine en matière de techniques innovantes d'échange d'actifs et de technologie, ainsi que sur le système de « bourse des valeurs sociales » mis en place au Brésil. Les principaux utilisateurs de ce système seront les organisations de la société civile, les PME et les organismes publics des pays du Sud. Ce système Sud-Sud d'échange fonctionnera comme un marché d'échange de technologies plutôt que comme un système de transfert de technologie à sens unique.

48. En mai 2006, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a organisé à Shanghai, en partenariat avec le Shanghai United Assets and Equity Exchange, le Global South Innovation and Capital Market Summit and Expo. Divers acteurs ont participé à l'événement : le Groupe des 77 et la Chine, la CNUCED, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Gouvernement chinois, représenté par le Ministère du commerce, le Ministère des sciences et de la technologie et le gouvernement populaire de la municipalité de Shanghai. Le Groupe spécial a profité de l'occasion pour lancer le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie.

49. Une fois pleinement opérationnel, le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie offrira un outil d'échange à la fois en ligne et physique. Des organisations intermédiaires telles que Technonet Asia, Technonet Africa et la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'échanges de marchandises devraient inciter leurs membres à contribuer au système. Des mécanismes de financement seront également étudiés, afin de garantir la concrétisation des échanges. Cette initiative n'en est encore qu'au stade initial et il s'écoulera peut-être un certain temps avant que le système en arrive au point où l'offre et la demande pourront se rencontrer.

50. Le secteur de la création étant, dans les pays du Sud, de plus en plus largement reconnu comme une source de richesses et d'emplois et un moyen de réduire la pauvreté et de diversifier les exportations, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, en collaboration avec l'Association des industries de la création de Shanghai, a organisé en décembre 2005 un colloque mondial Sud-Sud sur l'économie de la création. Les participants ont discuté de la promotion des « industries de la création », qui vont de l'industrie du disque, du cinéma et de la télévision à la conception de tissus et à la mode, en passant par les logiciels.

51. En 2006, un partenariat a été établi entre le Ministère brésilien de la culture et le British Council en vue du lancement, au Brésil, d'un Centre international sur l'économie de la création. Ce projet reçoit le soutien de plusieurs organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation internationale du Travail, le Centre CNUCED/OMC du commerce international, le PNUD, l'UNESCO et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

52. Parmi les autres activités menées par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud en 2006, on citera l'organisation, en partenariat avec l'Université mondiale du commerce, d'une session sur l'économie de la création dans le cadre du dixième Sommet mondial des jeunes entrepreneurs, qui s'est tenu en mars à Sao Paulo (Brésil); l'organisation, en partenariat avec l'International Reggae Day festival, du Forum des industries de la création, qui s'est tenu à Kingston (Jamaïque) en juin; l'organisation, en partenariat avec le World Culture Open, de la Conférence internationale sur l'industrie de la création au service du développement, tenue en août à Kigali (Rwanda); et celle, en partenariat avec le World Cultural Forum, du Forum international sur l'économie de la création au service du développement (Rio de Janeiro, 26 novembre-1^{er} décembre).

53. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a également parrainé un voyage d'échange de deux semaines à Rio de Janeiro, axé sur le renforcement des capacités de tirer des revenus de l'industrie de la création. Des ONG brésiliennes, kényanes et rwandaises ont participé à ce voyage.

54. Pour mener à bien ces activités, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud appuie un certain nombre d'initiatives au niveau des pays, comme le Centre international sur l'économie de la création au Brésil, l'Association des industries de la création de Shanghai et le réseau africain de partage des connaissances des industries de la création du Sud. Il rédigera en 2007 un rapport sur l'économie de la création, sous le titre *Creative economy report*, en collaboration avec la CNUCED, l'UNESCO et l'OMPI.

55. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a collaboré avec plusieurs partenaires à la création du Global Science Corps [(GSC) (Programme de coopération scientifique)], un projet relevant de la Millenium Science Initiative de l'Institute for Advanced Study de Princeton (New Jersey). Le but de ce programme est de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des sciences et de la technologie et d'améliorer la capacité d'innovation des entreprises privées des pays en développement grâce à un travail de collaboration en matière de recherche et de formation. Dans le cadre de cette initiative, un atelier a été organisé à Nairobi (Kenya) en janvier 2006 pour examiner la possibilité de créer un programme Sud-Sud dans lequel des scientifiques africains émigrés seraient placés dans leur pays d'origine ou dans un autre pays d'Afrique. Afin de mener à bien ce projet, le GSC a été doté d'un organe de direction, et des fonds ont été réunis par l'agent d'exécution en vue d'envoyer quatre représentants du GSC en Afrique en 2007 pour une période d'un an. Les autres partenaires de ce projet sont l'Académie des sciences du tiers monde, l'Académie africaine des sciences et la Commission économique pour l'Afrique, ainsi que l'Institute of International Education, qui joue un rôle consultatif.

C. Module 3 : partage des connaissances et des formules de développement dans le Sud grâce à trois catalyseurs

*Un pivot mondial pour le contact avec et entre les pôles d'excellence du Sud
(liens institutionnels créés pour le partage et l'échange de connaissances)*

56. Pour bien mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il faut perfectionner et renforcer les moyens dont dispose le Sud pour recueillir et analyser les données. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud s'est donc employé à aider la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à renforcer la capacité statistique des pays en développement d'Asie.

57. Le programme est axé sur le renforcement de la capacité nationale de produire, analyser et utiliser des données statistiques, dans la droite ligne du Plan d'action de Marrakech pour la statistique selon lequel tous les pays à revenu faible devaient se doter d'une stratégie nationale en matière de statistique avant la fin de 2006. En 2005-2006, quatre ateliers ont été organisés au niveau sous-régional en Asie et des projets de plan d'action nationaux ou de stratégies nationales prévoyant la mise au point de systèmes statistiques nationaux ont été élaborés. Ces ateliers ont été organisés et coparrainés par la Division de statistique de la CESAP en coopération avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), et financés par le Fonds japonais de développement des ressources humaines. Y ont participé notamment des producteurs et des utilisateurs de données confirmés.

58. Le premier de ces ateliers sous-régionaux sur les stratégies nationales de développement de la statistique en Asie du Sud s'est tenu à Sri Lanka du 13 au 15 décembre 2005. Il a été suivi de trois Forums de haut niveau sur la planification stratégique de la statistique : le premier, destiné aux pays d'Asie centrale, s'est tenu du 17 au 19 mai 2006 à Bichkek (République kirghize); le deuxième, destiné aux pays d'Asie du Sud-Est, du 6 au 8 juin à Bangkok et le troisième, destiné aux pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est, du 9 au 11 octobre à Oulan-Bator. On trouvera plus amples informations à ce sujet sur le site Web de la CESAP à <http://www.unescap.org/stat/meet/nsds4/index.asp>. PARIS21 dispose d'un petit secrétariat à l'OCDE à Paris.

Un système de fichiers uniforme pour les experts et les compétences du Sud

59. Pour tirer parti de l'amélioration de plus en plus marquée des connaissances spécialisées et des centres d'excellence du Sud, le Groupe spécial a continué de mettre à niveau son réseau d'information pour le développement (WIDE). Accessible par l'Internet, WIDE fournit des services à différents partenaires au sein du système des Nations Unies et au-delà. Un nouveau système de fichiers a été conçu, principalement à l'attention des membres du système des Nations Unies, pour satisfaire la demande d'experts dans des domaines très divers. L'objectif est d'accroître et d'améliorer le recours aux compétences du Sud dans les projets de développement et de renforcer la capacité des pays du Sud d'offrir les compétences requises aux fins d'initiatives de coopération Sud-Sud.

60. En 2006, le Groupe spécial a organisé à Dakar, à l'intention des utilisateurs, un atelier sur les fichiers WIDE qu'a financé le Bureau des politiques de développement. Les participants ont mis en commun et évalué leur expérience de la constitution de fichiers au sein du PNUD et convenu d'une gestion intégrée du système WIDE. Au cours de 2006, les partenaires ont créé 40 fichiers en utilisant le nouveau modèle et des séances de formation à l'utilisation du système ont été organisées dans les centres régionaux du PNUD à Bangkok et à Sri Lanka. Les fichiers actifs sont utilisés par les dirigeants au Siège de l'ONU et dans les bureaux de pays. La nouvelle version de WIDE est sortie en décembre 2006.

Un système interactif pour mettre au point et diffuser des pratiques optimales et des solutions de développement confirmées

61. Quatre ateliers ont été organisés sur la série intitulée *Sharing Innovative Experiences* et quatre nouveaux volumes ont été mis au point. En 2005, 25 pays ont présenté des études de cas sur l'apport d'eau potable dans le Sud dans le cadre d'un atelier organisé à l'Académie des sciences du tiers monde à Trieste (Italie). Plus tard dans l'année, un atelier sur l'atténuation des catastrophes naturelles dans les petits États insulaires en développement a été organisé à Maurice, en partenariat avec le bureau de pays du PNUD, l'Université de Maurice, l'Université des Nations Unies (UNU) et le Réseau d'organisations scientifiques du tiers monde (TWNISO). Les expériences de 25 petits États insulaires en développement ont été sélectionnées et des études de cas ont été préparées pour le volume 12 de la série.

62. Le volume 13 porte sur les expériences de partage des connaissances dans le Sud qui ont été présentées au cours d'un atelier organisé à l'Académie des sciences du tiers monde/TWNISO en mai 2006. Plus tard la même année, un atelier sur le renforcement des capacités aux fins du développement durable dans le Sud a été

organisé en partenariat avec TWNSO et l'UNU. Ces études de cas serviront de base pour le volume 14 de *Sharing Innovative Experiences*. La publication est envoyée à plus de 4 000 destinataires dans l'ensemble du Sud en vue de promouvoir le partage des solutions spécifiques au Sud trouvées aux problèmes spécifiques au Sud. On peut également se procurer les volumes sur le Web à <http://www.undp.org/ssc>.

63. TWNSO (récemment renommé COSTIS) organisera en 2007, dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe spécial, un atelier sur la gestion des mégapoles qui contribuera au volume 15 de la série.

64. L'échange de connaissances et d'information parmi les pays du Sud, en particulier dans le domaine de la statistique et des pratiques novatrices, a été utile aux participants ainsi qu'à ceux qui sont raccordés à l'Internet et peuvent se prévaloir des ressources placées sur le Web. WIDE offre également aux particuliers et aux institutions du Sud la possibilité de se présenter et de faire connaître leurs compétences aux organismes des Nations Unies et à d'autres partenaires.

D. Autres priorités nouvelles : gestion des risques liés aux catastrophes et relèvement après les catastrophes

Réponse au tsunami en Asie

65. Au titre du troisième cadre de coopération, le Groupe spécial a favorisé des initiatives Sud-Sud visant à prévenir les catastrophes naturelles et à faciliter le relèvement après de telles catastrophes. Depuis le tsunami de 2004, il a mis à la disposition des pays en développement le mécanisme Sud-Sud d'octroi de subventions par lequel des pays donateurs du Sud peuvent aider les pays de la région touchés par une catastrophe à se relever et à se reconstruire. En partenariat avec le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Groupe spécial achemine ces subventions par l'intermédiaire des ONG et associations de la société civile locales. Le programme vient en aide aux pays les plus touchés par le tsunami (Inde, Indonésie, Maldives, Sri Lanka et Thaïlande), l'allocation des fonds étant approuvée et effectuée par les équipes locales. Le secrétariat est assuré par le Programme de microfinancement du FEM.

66. Le mécanisme vise le relèvement après le tsunami, le VIH/sida et autres programmes se prêtant à des interventions locales à petite échelle. En ce qui concerne le relèvement après le tsunami, des contributions à hauteur de plus de 3,5 millions de dollars ont été apportées par 11 États du Sud : Algérie, Bénin, Brésil, Chine, Comores, Égypte, Jamaïque, Samoa, Trinité-et-Tobago, Tuvalu et Venezuela. Les subventions sont utilisées pour aider directement les victimes du tsunami, les frais administratifs étant financés à l'aide des ressources ordinaires du Groupe spécial. Deux programmes ont été mis au point : le premier concerne le rétablissement des moyens d'existence et intéresse principalement les femmes qui souhaitent monter de petites entreprises, tandis que le second est axé sur la remise en état de l'infrastructure collective, par exemple des écoles et des espaces communautaires. Un atelier d'examen et de planification a été organisé à Bangkok en mai 2006 pour évaluer le programme de relèvement. Le mécanisme a déboursé environ 780 000 dollars en 2006.

67. Le Groupe spécial gère le Dispositif Inde-Brésil-Afrique du Sud (IBAS) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, autre exemple de coopération Sud-Sud efficace. Lors d'une réunion à Brasilia en septembre 2006, les chefs d'État des trois pays se sont engagés à créer un fonds d'affectation spéciale pour contribuer à atténuer la pauvreté dans les pays les plus pauvres. Le Dispositif est utilisé pour mettre en œuvre un projet d'agriculture et d'élevage en Guinée-Bissau ainsi qu'un projet de gestion des déchets en Haïti. Comme le mécanisme Sud-Sud d'octroi de subventions, le Dispositif IBAS reflète l'esprit de la coopération Sud-Sud, selon lequel des pays du Sud contribuent directement à atténuer la pauvreté dans d'autres pays en développement. Une des réalisations remarquables du Groupe spécial au cours de la période à l'examen a été la création des nouveaux mécanismes du financement décrits plus haut.

Gestion des risques liés aux catastrophes au niveau communautaire

68. Le Mécanisme mondial pour la gestion des risques liés aux catastrophes a été mis en place pour renforcer la capacité de gestion des risques à l'échelon communautaire, en forgeant des partenariats solides entre les secteurs public et privé, des associations de la société civile et des organisations multilatérales. Il s'agit d'un projet de la CESAP basé au Centre régional du PNUD à Bangkok, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud jouant un rôle consultatif. L'Indonésie a offert d'en assurer le secrétariat. Le Mécanisme mondial sera lancé en 2007. L'Algérie a contribué au financement du projet par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

69. En 2006, le Groupe spécial a parrainé un stage de formation sur l'atténuation de la vulnérabilité aux tremblements de terre et aux tsunamis, à l'intention de six formateurs venus des Maldives, des Philippines et de Sri Lanka. Tenu à Bangkok du 24 octobre au 6 novembre, ce stage était organisé en coopération avec le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes.

70. Le Groupe spécial a publié un manuel intitulé *Integrating Disaster Risk Management in Local Governance* (Intégration de la gestion des risques liés aux catastrophes dans la gouvernance locale), qui est fondé sur l'expérience acquise aux Philippines. Cette publication représente un effort collectif de la part des pouvoirs publics et des ONG aux niveaux local et national. La moitié des manuels seront distribués aux Philippines, les autres seront envoyés aux organismes qui en feront la demande dans la région, au Centre régional du PNUD à Johannesburg et au Bureau du Groupe spécial à New York. Des versions électroniques ont été envoyées au Community Risk Assessment Network (réseau communautaire d'évaluation des risques) du Consortium ProVention, partenariat qui réunit des organisations comme la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et la Banque mondiale.

71. Le *Handbook on Good Building Design and Construction* (Manuel sur les bonnes pratiques en matière de conception et de construction de bâtiments) a été préparé en Indonésie et il est publié en langue bahasa indonesia et en anglais par le Groupe spécial, en coopération avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Il sert de guide pour la conception et la construction de bâtiments capables de résister à des tremblements de terre, à des typhons et à des inondations. La version anglaise fera l'objet d'une vaste diffusion internationale.

72. Dans deux atolls des Maldives, 13 îles ont mis au point des plans de préparation aux catastrophes et procédé à des exercices de simulation. Le Groupe spécial a contribué 10 conseillers au bureau de pays et financé un programme de formation à l'intention des responsables gouvernementaux. Aux Philippines, on a établi des cartes de risque et procédé à des évaluations afin de gérer efficacement les risques au niveau communautaire, notamment grâce à un système communautaire d'alerte rapide en cas de tsunami. Le Groupe spécial a aidé à coordonner, suivre et financer ces activités. En Indonésie, une campagne de sensibilisation du public a été lancée en partenariat avec Deutsche Post World Net dans le cadre de la promotion de partenariats entre les secteurs public et privé aux fins de la préparation aux catastrophes.

73. Outre les partenaires susmentionnés, le Mécanisme mondial pour la gestion des risques liés aux catastrophes bénéficie d'une collaboration avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Banque mondiale. Le mécanisme Sud-Sud d'octroi de subventions et le Dispositif IBAS, deux initiatives de pays du Sud dont le financement est exclusivement assuré par des pays du Sud, illustrent bien l'esprit de la coopération Sud-Sud. Les bénéficiaires de cette assistance sont les victimes de catastrophes et d'autres situations économiques néfastes.

Propositions concernant la collaboration future

74. Parmi d'autres projets de partenariat à plus long terme, on peut citer notamment un réseau Afrique-Asie des universités pour le développement et un projet visant à renforcer les capacités d'agriculture intégrée en Afrique grâce à la coopération Sud-Sud, sur le modèle du Centre Songhai.

IV. Ressources

75. Le montant total des ressources ordinaires allouées au Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud s'élève à 3,5 millions de dollars par an. Si l'on tient compte des sommes reportées d'années antérieures, le montant total des ressources disponibles pour la période 2005-2007 s'élève à 14 586 000 dollars. En 2005, le Groupe a déboursé au total 4 991 000 dollars. Selon les derniers chiffres dont on dispose, 5 424 000 dollars auraient été déboursés en 2006, mais ce montant pourrait augmenter légèrement une fois arrêtés les comptes de 2006 le 31 mars 2007. En tout état de cause, le solde de 4 171 000 dollars est pleinement alloué à des projets devant être exécutés en 2007.

76. Parmi les autres ressources mobilisées au titre de la coopération Sud-Sud en 2005 et 2006, on peut citer notamment la somme de 1,7 million de dollars que la Chine a contribué par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le montant de 3,5 millions de dollars offert par d'autres pays en développement pour aider les pays touchés par le tsunami. Le tableau 1 présente la liste des contributions Sud-Sud versées au titre du relèvement et de la reconstruction après le tsunami. En 2006, 769 493 dollars ont été déboursés au total au titre de projets de relèvement dans les pays touchés.

Tableau 1
**Contributions versées par les pays en développement pour venir
 en aide aux pays touchés par le tsunami par l'intermédiaire
 du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en 2005**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Algérie	2 000 000
Bénin	184 563
Brésil	214 978
Chine	1 000 000
Comores	25 610
Égypte	2 333
Jamaïque	3 200
Samoa	38 314
Trinité-et-Tobago	30 883
Tuvalu	10 000
Venezuela	564
Total	3 510 445

77. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a été chargé de gérer le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, en place lors du premier Sommet de l'IBAS, le 13 septembre 2006, à Brasilia. Le Président du Brésil, le Président de l'Afrique du Sud et le Premier Ministre de l'Inde ont chacun confirmé leur intention d'allouer au moins un million de dollars par an au Dispositif. Ils ont souligné qu'il s'agissait là d'une initiative de coopération Sud-Sud unique en son genre et novatrice et se sont déclarés satisfaits des activités menées en Guinée-Bissau et en Haïti ainsi que de l'appui offert par le Groupe spécial. En 2006, le Dispositif a déboursé 356 819 dollars au titre de projets dans ces deux pays. Le Groupe spécial examine actuellement de nouvelles stratégies en vue d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de projets devant être présentés au Conseil d'administration de l'IBAS.

78. Pour gérer le Dispositif IBAS, le Groupe spécial fait fond sur l'expérience qu'il a acquise en administrant le Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour le Groupe des 77. Au cours de l'année 2005, le Comité d'experts du Fonds d'affectation spéciale a approuvé le versement de 315 000 dollars au titre du financement de 10 projets; en 2006, il a approuvé le déboursement du même montant pour financer 11 projets. Pour 2007, il a augmenté le montant de l'engagement financier, qui est passé à 347 000 dollars pour 11 projets.

79. La participation aux coûts du Japon s'est élevée à 3 101 000 dollars au titre de nouveaux programmes en 2005, 2006 et 2007, dont 1 877 000 dollars a été alloué en 2006. L'Afrique du Sud a, pour sa part, contribué 945 000 dollars au titre de Technonet Africa.

80. Le tableau 2 récapitule le montant total des fonds alloués à des programmes du Groupe spécial pour 2005-2007. Ce montant, qui s'élève à 27 875 000 dollars, est légèrement supérieur au montant prévu (27,5 millions de dollars) dans le budget de la période de trois ans couverte par le troisième cadre de coopération.

Tableau 2

Récapitulatif des ressources qu'administre le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud pour 2005-2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Montant</i>
Ressources ordinaires	14 586
Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud – Chine	1 700
Contributions de pays en développement au titre du relèvement de la reconstruction après le tsunami	3 510
-Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim	3 056
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero	977
Partage des coûts – Japon	3 101
Partage des coûts – Afrique du Sud	945
Total	27 875

V. Conclusion, enseignements tirés de l'expérience et orientation à prendre

81. Bien que la vision qui sous-tend les trois modules du troisième cadre de coopération Sud-Sud (2005-2007) soit ambitieuse, le Groupe spécial est parvenu au cours des deux premières années à mettre en place de solides fondations pour sa concrétisation. Par ailleurs, les enseignements tirés de l'expérience indiquent l'orientation à prendre dans le quatrième cadre de coopération, lequel sera mis en œuvre conformément aux réalisations escomptées en matière de coopération Sud-Sud dans le plan stratégique du PNUD pour 2008-2011, à savoir notamment :

Sensibilisation et renforcement des capacités en vue de la généralisation des démarches Sud-Sud

82. Les démarches Sud-Sud doivent être généralisées dans les plans de développement nationaux. Là où on continue d'y faire appel au cas par cas, il sera nécessaire d'élaborer des politiques et stratégies appuyées par des mécanismes de mise en œuvre efficaces. Il est possible de tirer parti des vastes possibilités offertes par la coopération Sud-Sud en faisant la preuve des avantages qu'offre une telle coopération pour ce qui est du commerce, de l'atténuation de la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

83. Il faut revitaliser le réseau de centres de liaison pour la coopération Sud-Sud et le rattacher aux réseaux de réflexion et aux initiatives liées au développement aux niveaux national, sous-régional, régional, interrégional et mondial.

Création de coalitions internationales pour l'action

84. Il est indispensable que le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud fasse fond sur les programmes Sud-Sud déjà exécutés par ses partenaires – par exemple, ceux de l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la CESAP, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) – et fournissent les moyens Sud-Sud de leur mise en œuvre. En conjuguant ses efforts avec ceux de partenaires multilatéraux et bilatéraux et du secteur privé et en combinant ses moyens avec les leurs, le Groupe spécial sera à même de tirer un excellent parti de ses ressources humaines et financières limitées.

85. La méthode mise au point pour forger des partenariats peut être utilisée pour renforcer systématiquement les accords de coopération Sud-Sud. L'aide apportée par Technonet Asia à la création de Technonet Africa en est un exemple particulièrement représentatif.

Faire fond sur les points forts et les expériences de certains partenaires en matière de développement pour renforcer les capacités ailleurs

86. Une véritable mise en commun des connaissances accroît l'autonomie des pays en développement et diminue leur dépendance vis-à-vis de compétences externes coûteuses. Les programmes de renforcement des capacités Sud-Sud les plus utiles sont ceux qui portent sur des sujets concrets et font appel à des formateurs excellents. Il est important d'identifier les politiques et pratiques de développement qui ont fait leurs preuves et de leur assurer une large diffusion afin de faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international.

Améliorer l'efficacité de l'aide grâce à des partenariats triangulaires

87. Il continuera d'être indispensable de faire appel à des partenariats triangulaires pour mieux aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement convenus aux niveaux national et international. Le Groupe spécial s'est toujours beaucoup appuyé sur ce type d'arrangement qu'il trouve particulièrement dynamisant, en particulier pour la mise en œuvre de projets non essentiels.

88. Ce nouvel apport de capitaux de la part de pays en développement complète les sources de financement traditionnelles de la coopération Sud-Sud. Le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud – et les 11 pays qui ont contribué au fonds de secours pour les victimes du tsunami – donnent une application concrète à la notion de coopération Sud-Sud. Il faudrait assurer une vaste publicité à leurs efforts pour qu'ils servent d'exemples aux États membres du Groupe des 77 et à d'autres organisations intergouvernementales et associations de la société civile.

Faciliter les efforts de développement du secteur privé

89. Les partenariats entre secteurs public et privé pourraient avoir intérêt à mettre l'accent sur les branches d'activité dans lesquelles les pays en développement bénéficient d'un avantage comparé manifeste, comme les métiers de création faisant appel aux connaissances et à la culture traditionnelle. Dans les pays où le secteur

privé n'est pas encore parvenu à maturité, il pourrait être nécessaire d'apporter un appui de base élémentaire afin de créer un environnement porteur pour les chefs d'entreprise, les petites sociétés et les banques.

90. En résumé, l'objectif ultime du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud est de présenter au monde du Sud et au système des Nations Unies trois modules interactifs qui se renforcent mutuellement. Chacun de ces modules repose à son tour sur trois structures d'appui.

91. Le *module 1* permettra de catalyser les travaux de recherche menés conjointement par des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires intéressés sur des sujets de préoccupation communs aux pays en développement. Le Groupe spécial publiera régulièrement les résultats de ces travaux dans le *South Report*, comme l'a demandé le Sommet du Sud de 2005. Ce rapport présentera le dernier état de la réflexion sur les options qui s'offrent aux pouvoirs publics, à la société civile, aux universitaires et au secteur privé pour faire progresser la coopération Sud-Sud. Afin de compléter les travaux de recherche, le Groupe spécial suscitera un dialogue axé sur la recherche de solutions communes en matière de développement. Cette initiative aboutira à la mise en place du Forum mondial sur le développement du Sud en tant que point d'ancrage de la concertation Sud-Sud.

92. Le *module 2* permettra de renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Il favorisera l'établissement de liens d'entreprise à entreprise dans le Sud de façon à tirer parti de la croissance du secteur privé pour créer des emplois, atténuer la pauvreté et atteindre d'autres objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, il facilitera les transactions Sud-Sud portant sur la technologie et sur d'autres actifs grâce au Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie.

93. Le *module 3* fournira un fichier de spécialistes du Sud, qui permettra aux divers organismes des Nations Unies de s'appuyer sur les compétences du Sud lors du choix des grandes orientations et dans leurs activités de programmation. Il facilitera la mise en commun des pratiques optimales et catalysera l'établissement de réseaux entre les centres d'excellence du Sud.

94. Le Groupe spécial compte sur les activités qu'il a prévues pour 2007 et sur la mise en œuvre du quatrième cadre de coopération (2008-2010) pour atteindre les objectifs susmentionnés.
